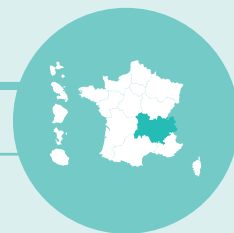


CARTOGRAPHIE 2019 DES MÉTIERS DE LA FONCTION PUBLIQUE HOSPITALIÈRE

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



Depuis quelques années l'ANFH propose à ses adhérents des actions complémentaires à son activité courante au niveau de la formation professionnelle, notamment à travers des outils d'accompagnement à la politique ressources humaines de l'établissement dont la démarche métiers et compétences. Cette cartographie Auvergne Rhône Alpes est la seconde pour notre région après un 1er projet initié en Auvergne et en Rhône Alpes en 2015 et 2016.

Près de 120 établissements se sont inscrits dans cette démarche, soit 83 200 agents, d'où une bonne représentation des métiers grâce à une couverture des 2/3 des agents de la FPH de notre région.

Les résultats de cette démarche emploi et compétences pourront être un levier pour chaque établissement et pour l'ANFH dans leur réflexion et dans la mise en place d'actions à envisager grâce à :

- une meilleure connaissance des métiers et des besoins en compétences grâce à des indicateurs automatisés,
- un accompagnement des projets ou de la politique RH de l'établissement,
- de nouvelles réponses formation et professionnalisation,
- des données comparatives et un référentiel commun favorisant les synergies entre établissements, mais aussi au niveau territorial ou régional.

Nous remercions vivement l'ensemble des établissements de leur participation et nous espérons que ce projet vous aidera dans la recherche de solutions concernant les problématiques d'attractivité, de difficultés de recrutement, de mobilité ou de mutations.

Nicolas Wittmann
Président régional

Patrick Didier
Vice-Président



140 010

Professionnels



336

Établissements Sanitaires,
Sociaux
et Médico-sociaux

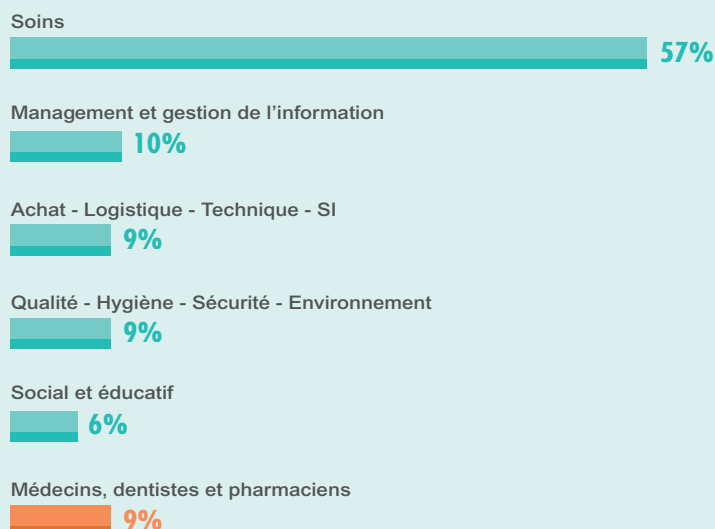


11 393

Médecins, dentistes et pharmaciens

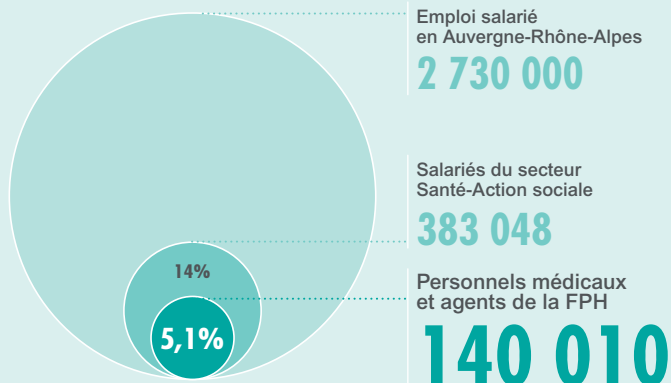
128 617

Soignants, agents administratifs,
socio-éducatifs et techniques,
sages-femmes



LE SECTEUR SANTÉ-ACTION SOCIALE ET LA FPH EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

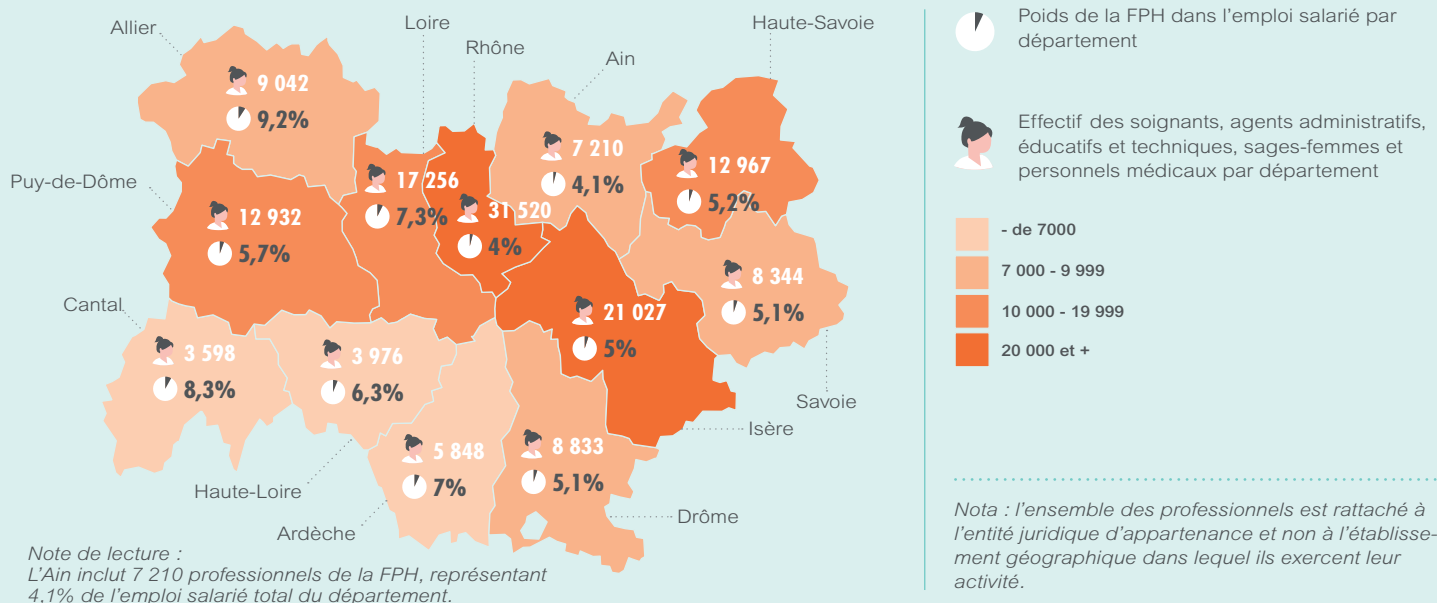
Les personnels médicaux et agents de la FPH représentent 5,1 % de l'emploi salarié de la région.



LA RÉPARTITION DES AGENTS DE LA FPH PAR TYPE D'ACTIVITÉ



L'EFFECTIF ET LE POIDS DE LA FPH DANS L'EMPLOI SALARIÉ PAR DÉPARTEMENT



LES GROUPEMENTS HOSPITALIERS DE TERRITOIRE EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

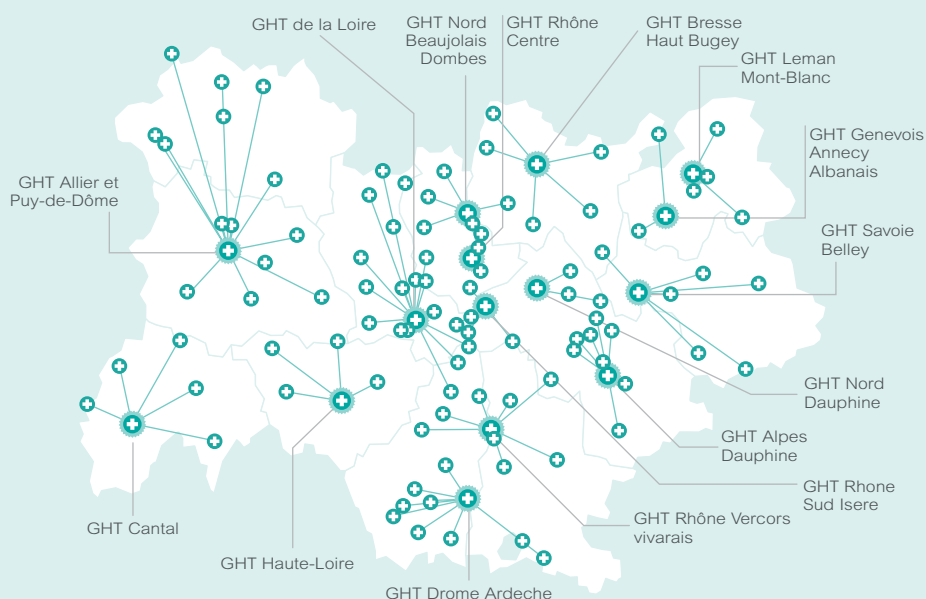
- Établissement support du GHT
- Établissement public de santé



3 à 19
établissements par GHT



2 500 à 19 000
professionnels selon le GHT
(hors médecins)

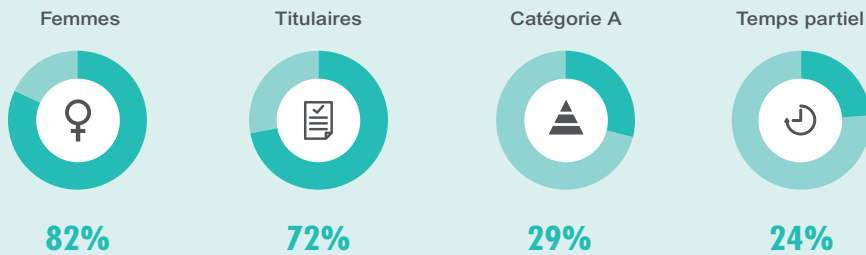


PROFIL DES AGENTS DE LA FPH

128 617 AGENTS EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



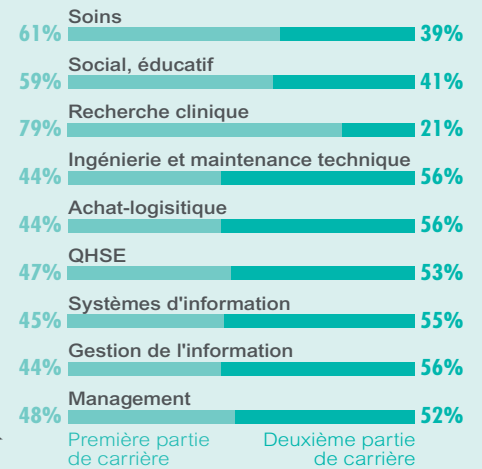
PROFILS



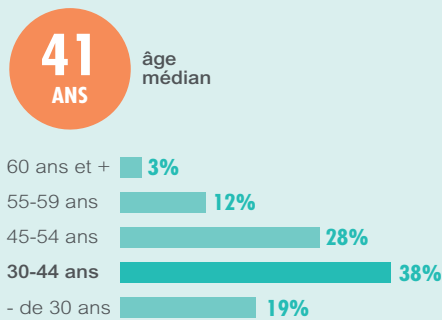
PROFESSIONS



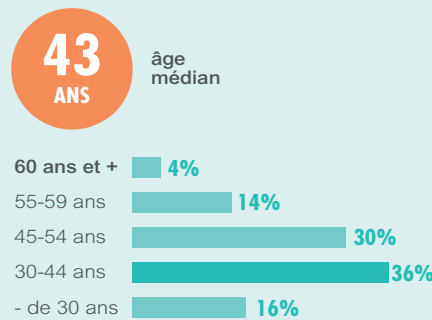
AGE SELON LA FAMILLE DE MÉTIERS



FEMMES

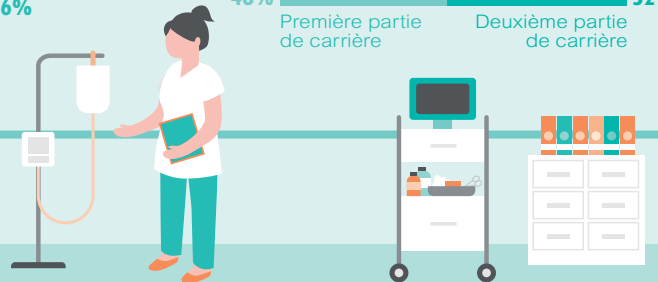


HOMMES

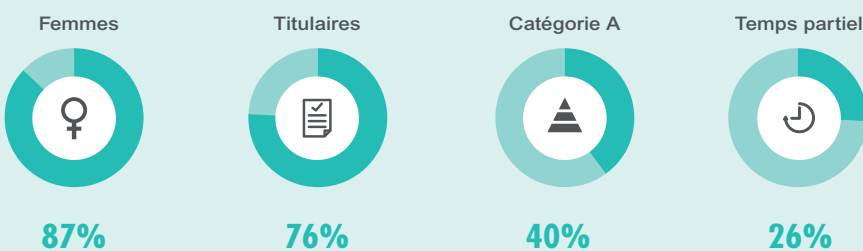


PERSONNELS SOIGNANTS

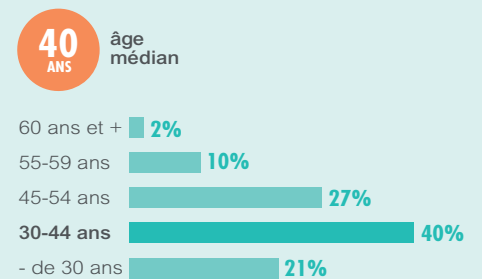
79 402 AGENTS EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



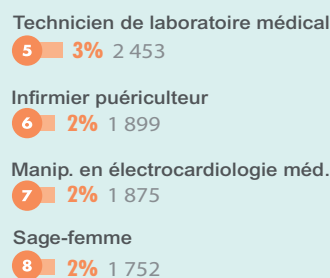
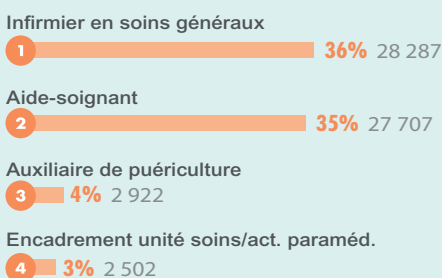
PROFILS



ÂGES



TOP 10 DES MÉTIERS

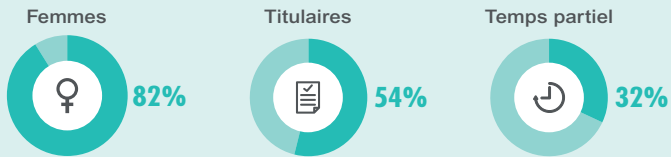


PERSONNELS SOCIO-ÉDUCATIFS

9 010 AGENTS EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



PROFILS



ÂGE

40,5 ANS

âge médian

TOP 5 DES MÉTIERS

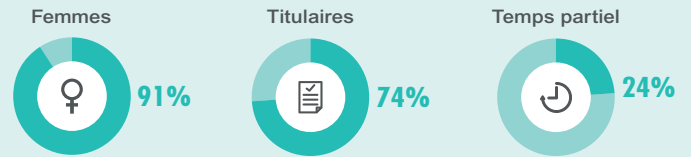


PERSONNELS ADMINISTRATIFS GESTION DE L'INFORMATION

14 548 AGENTS EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



PROFILS

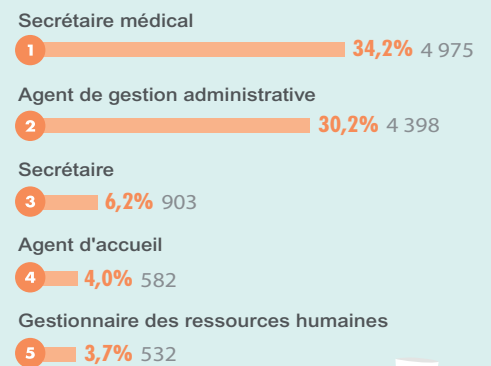


ÂGE

45,2 ANS

âge médian

TOP 5 DES MÉTIERS

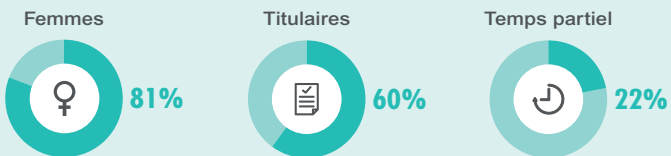


PERSONNELS QUALITÉ HYGIÈNE-SÉCURITÉ ENVIRONNEMENT

12 942 AGENTS EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



PROFILS

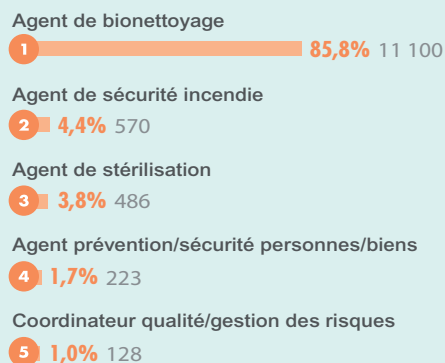


ÂGE

45,1 ANS

âge médian

TOP 5 DES MÉTIERS

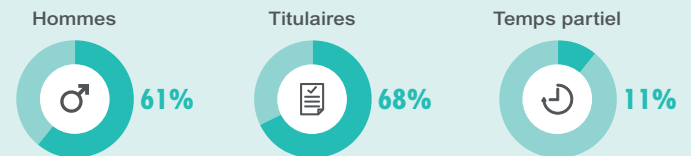


PERSONNELS ACHAT LOGISTIQUE -TECHNIQUE-SI

12 247 AGENTS EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



PROFILS

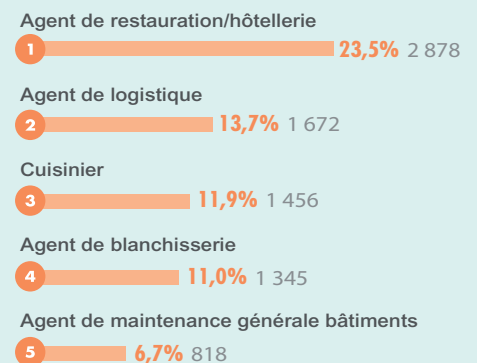


ÂGE

45,9 ANS

âge médian

TOP 5 DES MÉTIERS

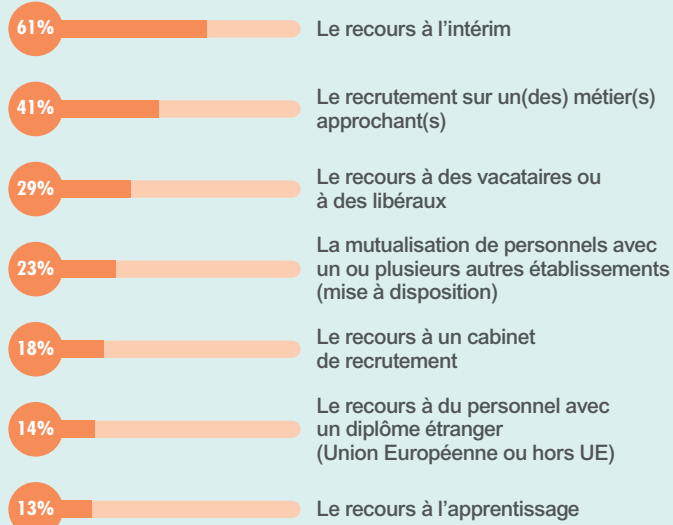


LE RECRUTEMENT ET L'ATTRACTIVITE DANS LA FPH

La quasi-totalité des établissements de la région se déclare être concernée par des difficultés de recrutement de personnels non médicaux, médecins du travail et sages-femmes.

SOLUTIONS EXTERNES

Les principales solutions **externes** auxquelles les établissements ont recours :



LES MÉTIERS LES PLUS EN TENSION

- **Les métiers socio-éducatifs** (éducateur technique spécialisé, encadrant socio-éducatif et éducateur spécialisé)
- **Les métiers de la rééducation** (orthophoniste, masseur-kinésithérapeute)
- **Les métiers infirmiers** (infirmier de bloc opératoire, infirmier en soins généraux et infirmier en anesthésie-réanimation) et les **aides-soignants**

SOLUTIONS INTERNES

Les principales solutions **internes** auxquelles les établissements ont recours :



TÉMOIGNAGES



L'EPSEAH s'est engagé, avec le soutien de l'ANFH, dans une démarche GPMC. La première étape a été d'établir la cartographie des métiers de l'établissement. La cartographie établie a mis en avant une problématique majeure : celle des métiers de l'éducatif. Le travail, dans un second temps, d'élaboration des fiches de poste et des référentiels métiers-compétences nous a permis de redonner du sens à chacun des métiers, notamment d'éducateur spécialisé, de moniteur-éducateur et d'accompagnant éducatif et social.

Cette politique RH permet d'accompagner aujourd'hui les perspectives de transformation de l'offre médico-sociale de l'établissement. L'enjeu à venir est de construire des parcours formatifs adaptés aux compétences attendues au sein de l'établissement. »

M^{me} Grau - directrice EPSEAH



Le Centre Hospitalier a initié des travaux en matière de GPMC dès 2013. L'affectation des métiers avait été réalisée et l'établissement s'était inscrit dans la première cartographie proposée par l'ANFH en 2014. Celle-ci avait alors permis d'identifier les métiers présents dans l'établissement.

Lors du lancement de la seconde édition de la cartographie des métiers, notre établissement a souhaité renouveler sa participation. Les résultats confortent notre analyse sur les difficultés de recrutement ou la nature des métiers en tension. Ils donnent en outre une photographie intéressante des reclassements qui se sont opérés au sein de notre CH. Le croiseur nous permettra également de poursuivre notre analyse plus en profondeur, notamment en se comparant avec les établissements du GHT ou des établissements de taille similaire. Nous pourrions ainsi utiliser ces résultats dans notre politique RH. »

M^{me} Chaouat - attachée d'administration RH

M^{me} Korbut - responsable formation, au Centre Hospitalier du Forez



La cartographie des métiers doit permettre de :

- situer les établissements par rapport à d'autres,
- connaître le flux, les tensions de certains métiers et/ou fonctions,
- identifier tous les métiers actuels et les métiers émergents (contrôleur de gestion, responsable hôtelier, juriste, etc.),
- identifier les difficultés de recrutement sur certaines compétences et métiers (aide-soignants et psychologues notamment),
- identifier les besoins en fonction des bassins de vie (proximité des centres de formation, présence du privé, etc.),
- faire de la Gestion Prévisionnelle des recrutements.

Concernant l'évolution professionnelle et la formation :

- anticiper le nombre de places pour les différentes écoles pour certains métiers dans les prochaines années et les prochaines sessions,
- faire évoluer le contenu des formations initiales, des thèmes et les fiches de postes (évolution de nouveaux thèmes, impact des technologies et des techniques sur les métiers, intégrer l'évolution des demandes, des exigences de la clientèle présente et à venir dans l'évolution des fonctions et des métiers, etc.),
- intégrer l'ensemble des données dans l'élaboration du Plan de Formation dans toutes ces dimensions,
- intégrer la notion de Projet Professionnel vis-à-vis des salariés
- mieux orienter les professionnels en lien avec le Conseil en Evolution Professionnelle.

En termes d'évolution de la cartographie des métiers :

- faire évoluer la cartographie en fonction de l'évolution présente et à venir des métiers et fonctions,
- mettre davantage en adéquation la cartographie des métiers et l'affinage des profils, des postes et des fonctions
- intégrer les évolutions législatives et en mesure les conséquences. »

EHPAD L'Ombrelle-Maringues

Emilie Barbalat - Jean-François Dufraisse - Pierre-Jacques Garcin

ÉTUDES

Deux études complémentaires ont été menées :

Focus sur l'impact du numérique sur les métiers et besoins en formation dans la FPH

Focus sur l'évolution des métiers et besoins en compétences dans les secteurs handicap et enfance

Evolutions :

Deux principales évolutions identifiées dans les secteurs de la protection de l'enfance et du handicap en pleine mutation :

- Un mouvement inclusif suite à la nouvelle donne législatif et réglementaire
- L'évolution des profils et des problématiques des publics pris en charge

Impacts métiers :

Des métiers impactés, à des degrés divers, par les évolutions sectorielles dont des métiers jugés prioritaires dans leur besoin de formation (ex : Directions encadrants et Personnels socio-éducatifs ou de l'assistance aux soins)



L'OFFRE DE L'ANFH

ÉVOLUTION SECTORIELLE

Evolution de l'environnement et des besoins des établissements de la FPH

MÉTIERS À ENJEUX

- En développement ou émergents
- Difficultés de recrutement
- Risques d'inaptitude
- Évolution des besoins en compétences
- Opportunités de promotion professionnelle

OFFRE ANFH

Politique et offre de services ANFH Auvergne-Rhône-Alpes, déclinées sur les territoires

FORMATIONS

- Etudes promotionnelles
- Formations qualifiantes ou certifiantes
- Formation Compétences Clés
- Parcours de professionnalisation (achat, logistique...)
- Formations FPTLV

DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT

- Maintien dans l'emploi
- Management des métiers, emplois et compétences
- GHT

Les résultats de cette cartographie peuvent faire l'objet de présentations programmées par les délégations ou d'ateliers de travail à la demande des établissements ou GHT. Une offre de services adaptée proposée par les délégations sera déclinée sur les prochaines années



En savoir plus sur les résultats de la cartographie des métiers et l'offre ANFH
www.ANFH.fr

CONTACTS

ANFH ALPES

Immeuble Les Reflets du Vercors
26 rue Gustave Eiffel
CS 10632
38024 Grenoble Cedex 1
04 76 04 10 40
alpes@anfh.fr

ANFH AUVERGNE

26 rue Le Corbusier
ZAC des Acillous
63800 Cournon d'Auvergne Cedex
04 73 28 67 40
auvergne@anfh.fr

ANFH RHÔNE

75 cours Emile Zola
BP 22174
69603 Villeurbanne Cedex
04 72 82 13 20
rhone@anfh.fr

MÉTHODOLOGIE DE LA CARTOGRAPHIE

Population



Tous les agents de la Fonction Publique Hospitalière (titulaires, stagiaires et contractuels) par métier et les personnels médicaux (hors internes) par spécialité dont les établissements étaient employeurs au 01/01/2019.

Métiers étudiés



Métiers exercés par les agents selon le Répertoire des Métiers de la Santé et de l'Autonomie de la FPH (version 3).

Conduite de l'étude



Recueil des informations auprès des établissements adhérents de l'ANFH et analyse par BVA (spécialiste des études et du conseil), avec le concours de Grand Angle (spécialiste du management des compétences et des métiers dans la FPH).

Participation



Participation de 35 % des établissements, soit 65 % des professionnels de la FPH en Auvergne-Rhône-Alpes.. Redressement statistique des chiffres. Restitution dans une cartographie régionale et mise à disposition des établissements de leurs propres cartographies et indicateurs.